



ACTION CONTRE LA DÉSERTIFICATION



RESTAURATION DES TERRES

Les activités de restauration menées par la FAO avec ses partenaires montrent que la dégradation des terres n'est pas encore irréversible. Le projet Action contre la désertification met les communautés au cœur de la restauration par la combinaison des connaissances scientifiques sur les plantes et les besoins et préférences des communautés relatives aux espèces utiles, à même de subvenir à leurs besoins socio-économiques. A présent, Action contre la désertification passe à une vitesse supérieure, mettant à l'échelle ses activités par la mécanisation de la préparation du sol; celle-ci est indispensable pour répondre aux besoins énormes de restauration des terres.

En 2018, Action contre la désertification se prépare à restaurer 18 000 hectares de terres par la plantation d'espèces locales d'arbres, d'arbustes et d'herbacées dans six pays africains: le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Gambie, le Niger, le Nigéria et le Sénégal, ainsi que 2 000 hectares dans les Îles Fidji et 1 500 hectares à Haïti.

→ PLANTATION SUR 12 000 HECTARES

de terres dégradées pour initier leur restauration entre 2015-2017. L'approche d'Action contre la désertification a été testée entre 2013 et 2015 au Burkina Faso, au Mali et au Niger, en partenariat avec le Royal Botanic Gardens, Kew.

→ 325 VILLAGES IMPLIQUÉS

dans la restauration des terres dégradées, avec la participation d'environ 70 000 agriculteurs, dont 50% de femmes.

→ 10 ESPÈCES LIGNEUSES

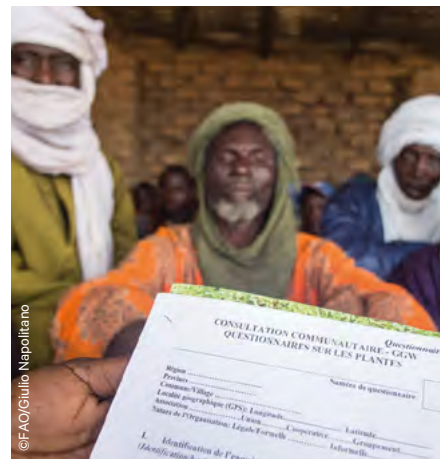
et herbacées plantées, à travers l'utilisation de plus de 40 000 kg de semences et plus de 2 millions de plants.

→ 10 PRODUITS FORESTIERS

non-ligneux sélectionnés par les communautés pour leur développement. Les produits sélectionnés comprennent le miel, l'huile de Balanites, le fourrage et les gommés naturelles, les semences forestières et les plants pour la restauration.



©FAO/Giulio Napolitano



©FAO/Giulio Napolitano



©FAO/Giulio Napolitano



©FAO/Giulio Napolitano

ACTION CONTRE LA DÉSERTIFICATION

est une initiative du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en appui à l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel et aux programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification de l'UNCCD. Elle vise à promouvoir la gestion durable et la restauration des terres en Afrique, aux Caraïbes et au Pacifique. Action contre la désertification est mise en oeuvre par la FAO et ses partenaires avec le financement de l'Union européenne dans le cadre du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED).

Contact

Moctar Sacande
Coordonnateur international de projet
moctar.sacande@fao.org

LA MÉTHODE UTILISÉE POUR LA RESTAURATION DES TERRES EST BASÉE SUR UN MODÈLE EN CINQ ÉTAPES:



Les communautés: focaliser sur les besoins et demandes des communautés à travers des consultations approfondies.



La recherche: mise à disposition de semences forestières de qualité pour la propagation d'un matériel végétal économiquement viable, adapté aux conditions locales et biologiquement diversifié.



Des procédures opérationnelles: mettre au point des processus opérationnels de restauration efficaces, y compris la préparation et la gestion des sols, la régénération naturelle assistée ou encore la plantation.



Le suivi: évaluation de la performance des espèces, de même que les activités communautaires telles que la gestion et l'entretien des sites restaurés.



Le renforcement des capacités: développement des capacités des techniciens villageois pour la restauration à grande échelle et la gestion durable des terres.

LES ÉLÉMENTS-CLÉ DE CETTE MÉTHODE COMPRENNENT:

- La plantation d'espèces adaptées au milieu.
- La gestion de la régénération naturelle des espèces et des zones de plantation par la création de comités villageois de gestion.
- La promotion de l'utilisation de semences forestières et fourragères locales de qualité.
- La gestion d'une base de données d'espèces pour la traçabilité du pool génétique, le suivi et le partage de données sur les performances et pour utilisation future des données et de l'information.
- S'assurer qu'une large gamme d'espèces de plantes utiles soit utilisée et mises à disposition.

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

www.fao.org/in-action/action-against-desertification



**ACTION
CONTRE LA
DÉSERTIFICATION**

© FAO, 2018
0144FR/1/04-18